



*Rendez-vous samedi
17 décembre pour le
marché de Noël*



*Tous les Chevriards sont
invités à l'occasion des
vœux du Maire*



*Pour célébrer ses 5 ans,
la Marmite organise une
grande fête le 28 janvier*



*Vous avez aimé, vous en
redemandez, préparez-
vous la TOC revient !!!*



Le sport, une mission sociale et éducative

N° 40 - DÉCEMBRE 2016

CONCEPTION
 REALISATION
 JARDINS
 BAIGNADES
 NATURELLES



DUFAÿ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS
 DIAGNOSTICS
 DEVIS DETAILLES
 ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



SOMMAIRE

Editorial du Maire p. 5



L'agenda..... p. 6-7
 Les fêtes de fin d'année débuteront le 17 décembre avec au programme : ateliers, contes, marché de Noël, concours de dessin...

Environnement & Cadre de vie ... p. 8-9

Pour préserver notre cadre de vie et veiller à la sécurité de tous, des mesures ont été prises.



Travaux & Urbanisme..... p.10-11

L'opération de débusage est terminée, le Ru du Réveillon a retrouvé son lit naturel.



Culture & Patrimoine p. 12-13

La Marmite a déjà 5 ans ! A cette occasion nous vous proposons une grande soirée improvisée, gratuite et ouverte à tous !



Sports & loisirs p. 14-15

Le centre équestre Epona a été repris sous le nom "Les écuries de Cossigny". Les équipes d'Epona ont terminé en beauté avec leur cavalière Mathilde Bellier (Chevriarde), sacrée championne de France 2016 !



Dossier p. 16-19

Au-delà de ses bienfaits sur la santé, le sport véhicule de belles valeurs, contribue à l'éducation et à l'épanouissement personnel.



Scolaire & périscolaire p. 20-21

Vous souhaitez profiter de l'étude surveillée ? Il reste encore quelques places, profitez-en !



Jeunesse p. 22-23

Découvrez la nouvelle association AJC ASSOCIATION DE LA JEUNESSE DE CHEVRY-COSSIGNY.



Retour en images p. 24-25

Vie économique et sociale..... p. 26

Mise en place il y a 5 ans, la fibre optique est un atout pour l'attractivité de notre commune et le confort des Chevriards.



Tribunes politiques p. 27

Vie locale p. 28-29

La Police Municipale intensifie les contrôles poids lourds et développe des actions de prévention.



Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 40 - DÉCEMBRE 2016

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
 Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Franck Ghirardello - **Comité de rédaction :** F. Lambert, J. Wofsy, S. Lecaplain, G. Ecalard, V. Gonzague, F. Dailleux, A. Francoual, H. Benveniste

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
 www.orange-sanguine.com

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Fotolia - Orange Sanguine

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
 Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-32-3010

Tirage : 1 800 exemplaires - ISSN 2490-5259

Pour une démarche éco-responsable





LES ÉLECTIONS TPE REPORT DES DATES DU SCRUTIN

Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés et les employés à domicile sont appelés à voter du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 pour choisir le syndicat qui les représentera.

En votant lors des élections TPE, vous désignerez des syndicats pour vous représenter durant les 4 prochaines années. Vous contribuerez à la désignation des conseillers des prud'hommes qui règlent les litiges individuels liés au contrat de travail. Vous nommerez les syndicats qui siègeront dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) de chaque région. L'élection est organisée par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Plus d'informations sur
<https://election-tpe.travail.gouv.fr>

ÉDITORIAL



Madame, Monsieur, chers Chevriards,

Quoi de mieux pour finir l'année et préparer les excès lipidiques des fêtes, foie gras et chocolats en tête, qu'un peu de sport ? Pour se maintenir en forme, pour se défouler, pour se retrouver autour de ces valeurs fondamentales de respect de l'adversaire, du dépassement de soi, d'apprentissage de la règle, d'émancipation personnelle et collective, de progression par l'effort. Le sport, c'est cet espace de cohésion et de partage au-delà des clivages, qui sait réunir les pires ennemis autour d'exploits communs. Les moins jeunes se souviennent parfaitement du 12 juillet 1998 ou des montées de l'Alpe d'Huez. Les plus jeunes se remémorent aisément les combats d'un Teddy Riner ou les exploits d'une équipe masculine de handball, surmédaillée et adorée. Le sport nous fait vibrer. A Chevry-Cossigny, nous avons souhaité en faire une priorité. Parce qu'il rassemble, parce qu'il est porteur de valeurs, parce qu'il participe à la santé publique, à l'aménagement du territoire et à la réputation d'une commune, le développement du sport est essentiel.

Dans les prochaines semaines, nous accueillerons une nouvelle directrice des affaires culturelles et un nouvel animateur socioculturel pour la jeunesse. Ce sera l'occasion pour nous de redéfinir nos interventions, de croiser sport et culture, d'allier jeunesse et aînés, de vous proposer de nouvelles formes de manifestations. La cohésion de toutes les forces, de tous les arts et toutes les expressions sera alors, j'en suis persuadé, au rendez-vous.

Lors du Conseil municipal du 23 novembre, les élus ont adopté, à l'unanimité, la création de secteurs au sein desquels le taux de la taxe d'aménagement sera augmenté, passant de 5 % à 8.5, 10 ou 12 %. La création de cette carte fiscale est un outil pour limiter l'urbanisation en dissuadant les projets immobiliers dont la surface plancher serait trop importante (la taxe d'aménagement étant basée sur cette donnée). Ces nouvelles modalités s'articuleront parfaitement avec le nouveau plan local d'urbanisme que le Conseil municipal doit adopter lors de la séance du 21 décembre. Ce dernier a d'ailleurs reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Cela permettra ainsi de maîtriser l'urbanisation face aux contraintes extérieures que sont les nouvelles règles d'urbanisme, les obligations de densification du schéma directeur de la région Ile-de-France ou encore la pression immobilière et les divisions de terrains. La Commune n'a pas toujours la possibilité de s'opposer aux différents projets. Aussi, nous faisons en sorte d'accompagner au mieux les riverains et nous nous armons légalement pour poursuivre le développement maîtrisé de notre commune, permettant aux jeunes Chevriards et à tous ceux qui connaissent des accidents de vie de rester au sein du village qui les a vus grandir. Faire en sorte que chacun ait une chance de vivre sereinement à Chevry-Cossigny est une évidence !

Je profite de cet éditto pour vous souhaiter à vous et à vos proches de très belles fêtes de fin d'année.

Bien à vous
Franck Ghirardello



Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

sauermann®

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr



Monsieur le Maire vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera vendredi 13 janvier à partir de 19h à la Marmite. Cette année, nous mettrons à l'honneur la jeunesse et les sports.

Au plaisir de vous y retrouver.

L'AGENDA

> Noël à Chevry-Cossigny

Les rues, les maisons, les vitrines..., progressivement, la commune s'habille de lumière, nous plonge dans la chaleureuse ambiance de Noël et annonce les festivités de fin d'année. De nombreuses animations nous donneront l'occasion de nous retrouver pour des moments de convivialité et de partage.

Vos rendez-vous...

des prochains mois



DICTON

"Brouillards dans les Avents
font pommes à l'avenant."

Samedi 10 décembre

THÉÂTRE LES ÂMES NOCTURNES -
Nouveau cirque et duo clownesque
LE SHLEMIL THEATRE à 17h

Dimanche 11 décembre

Fête des ÉCURIES DE COSSIGNY

Dimanche 11 décembre

Concert classique d'EMC2
à 16h à l'Eglise

Samedi 17 décembre

Marché de Noël de 10h30 à 18h
Visite du Père Noël à 16h

A la Marmite à partir de 10h15
Contes à 10h15, ateliers de Noël
à 11h30 et spectacles Pause
méridienne à 12h30 suivi des
récompenses pour le concours de
dessin

Fermeture de la Médiathèque : les
samedis 24 et 31 décembre 2016

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 17 décembre
Reprise des cours : lundi 3 janvier

Samedi 31 décembre

Dernier délai pour s'inscrire sur les
listes électorales
La mairie sera ouverte

Le formulaire d'inscription est
disponible sur le site Internet

Du 11 janvier au 21 février
Soldes d'hiver

Samedi 7 et dimanche 8 janvier

Repas des séniors du C.C.A.S.
à La Marmite

Vendredi 13 janvier

Cérémonie des vœux du Maire
à partir de 19h à La Marmite

Samedi 14 janvier

Rencontre littéraire de 14h30 à
16h30 suivi d'un atelier et d'une
soirée par l'association Autrement

Dimanche 15 janvier

Repas solidaire avec Epi Sol Brie et
le Rotary-club à 12h15 au Safran

Mercredi 18 janvier

Collecte des sapins par le SIETOM

Mercredi 18 janvier

Conseil municipal à 20h30

Samedi 28 janvier

La Marmite Fête ses 5 ans

Du 3 au 12 février

Exposition L'Un(e) et L'Autre
LES FORCES INVISIBLES
à La Marmite

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 4 février

Reprise des cours : lundi 20 février

Vendredi 24 février

LE JOUR OU J'AI RENCONTRÉ FRANZ
LISZT - PASCAL AMOYEL
à 20h30 à La Marmite

Du 3 au 22 mars

PORTRAITS DE FEMMES :
EXPOSITIONS, CONFERENCE, FILM
à La Marmite

Vendredi 10 mars

CINÉ-SUCRÉ : LES FEMMES DE L'OMBRE
à 20h30 à La Marmite

Jedi 16 mars

Contes, comptines, jeux de doigts :
IL PLEUT, IL MOUILLE
à 10h à Médiathèque La Canopée

Mercredi 22 mars

Conseil municipal à 20h30

Samedi 1^{er} avril

Concert des professeurs d'EMC2
à 20h30 à La Marmite



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie
et consulter le site Internet www.chevry-cossigny.com

> Aires de covoiturage à Chevry-Cossigny !

Le covoiturage, ce n'est pas qu'une question d'économie ou d'écologie, c'est du partage, de la convivialité, l'occasion de rencontrer des personnes... Pour aller au travail, en vacances ou en soirée, le covoiturage est un nouveau mode de transport en commun.

Nous allons prochainement créer des places de covoiturage réparties sur les parkings rue Aman Jean et rue Jean Gabin. Gratuites et accessibles 24h/24, elles seront marquées au sol et panneautées.

Proche de chez vous... <https://www.covoiturage77.fr>



RÈGLEMENTATION DES DEUX PARCS

Les parcs sont des espaces publics où des règles strictes doivent être observées par tous et sans exception. Suite à différentes plaintes, et afin de garantir le respect et la sécurité de tous, un arrêté municipal permanent régit le parc des sports et le parc Albert Dauvergne.

LA PROMENADE AVEC LES ANIMAUX

Les articles 1 et 2 prévoient que **tous les chiens, sur l'ensemble du site, doivent impérativement être tenus en laisse.**

Si votre animal est un **chien de catégorie 1 et 2**, à savoir les chiens d'attaque et de garde et de défense, ils doivent être **obligatoirement équipés d'une muselière**. Les propriétaires ont également l'obligation d'avoir les vaccins à jour ainsi qu'un moyen d'identification possible.

L'introduction d'espèces aquatiques est interdite.

La baignade des animaux est strictement interdite.

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Le stationnement et la circulation des véhicules sont rigoureusement interdits sur l'ensemble des parcs sauf pour les véhicules de secours et municipaux dans le cadre de leurs fonctions.

Le camping et le caravanning sont formellement interdits.

D'autres **interdictions** ont été formulées dans le cadre de l'arrêté :

- Les **feux**
- Le **jet de débris**
- **L'accès au lac en temps de gel**

DES PANNEAUX RAPPELANT CES RÈGLES SERONT DISPOSÉS AUX ENTRÉES

TOUT CONTREVENANT S'EXPOSE À UNE AMENDE

STATIONNEMENT GÉNANT PHASE RÉPRESSION

Stationnement en double file, sur le trottoir, devant les garages, dans les zones piétonnes, sur les emplacements réservés... Ces infractions sont régulières. Au-delà de la gêne occasionnée, elles peuvent représenter un danger pour les piétons qui doivent parfois passer sur la route parce que le trottoir est inaccessible ou du fait d'un manque de visibilité. **Nous disons STOP !!**

Des sanctions conformément à la loi seront prises, allant d'une amende à l'immobilisation du véhicule, voire à sa mise en fourrière.

D'ici la fin de l'année des arrêts minute seront installés devant les deux boulangeries et une zone bleue sera matérialisée devant le pôle santé.



ORDURES MÉNAGÈRES, DÉPÔTS SAUVAGES, ... DES INCIVILITÉS AU QUOTIDIEN

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

À l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics, ce décret aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de débris sur la voie publique. Ces faits sont actuellement punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^e classe, soit 150 €.

Ils sont désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 €.

Le décret maintient toutefois une amende de la 2^e classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3^e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €. Il permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de la 4^e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

- ✓ Garer son véhicule correctement
- ✓ Jeter ses papiers à la poubelle
- ✓ Veiller à ce que son chien ne fasse pas ses besoins sur le trottoir
- ✓ Rester courtois et respectueux
- ✓ Prévenir et s'excuser auprès du voisinage du bruit à la perspective d'une soirée
- ✓ Respecter les horaires des travaux et jours de sortie des déchets
- ✓ Tailler ses végétaux et déneiger son trottoir
- ✓ Préserver les biens publics
- ✓ Respecter le code de la route
- ✓ Céder sa place à une personne âgée, une femme enceinte ou une personne avec un enfant

Pour bien vivre ensemble, respectons les règles élémentaires de savoir-vivre ;-)

LE SIETOM VOUS INFORME

COLLECTE DES SAPINS

Ils seront collectés **mercredi 18 janvier 2017** à l'occasion de la collecte des encombrants. **Merci de penser à les sortir la veille au soir.**

Vous pouvez aussi les déposer en déchetterie avant ou après cette date. Votre sapin sera alors valorisé à 100 %.

COLLECTES ET DECHETTERIES PENDANT LES FÊTES

Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés.

Le réseau de déchetteries fermera ses portes :

- Les samedis 24 et 31 décembre à 13h
- Les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier toute la journée

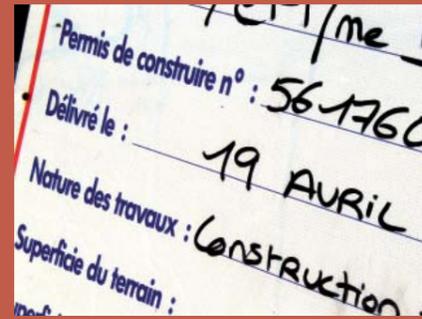
SIETOM Pour en savoir plus : www.sietom77.com - 01 64 07 99 75

> Travaux, des règles à respecter

Modification d'ouvertures et d'ouvrants, construction, extension/surélévation, véranda, garage, auvent, abris de jardin, piscine, construction/modification de la clôture, changement de destination (transformée en local professionnel), démolition...

Une autorisation est nécessaire pour ces travaux.

Tous les renseignements sont sur le site internet et les services techniques sont à votre disposition : 01.64.05.20.22.



PROJET DE RÉVISION DU PLU, AVIS FAVORABLE

L'Enquête publique s'est déroulée du 12 septembre au 11 octobre 2016. De nombreuses personnes sont venues consulter les documents et ont été reçues par le commissaire enquêteur. Plusieurs remarques sur le projet ont ainsi été recueillies. La municipalité a décidé de prendre en compte plusieurs suggestions annotées dans le registre d'enquête et de modifier certains documents relatifs au PLU. Chacune des observations a fait l'objet d'une réponse détaillée de la commune auprès du commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur considère que le bilan du projet de révision du PLU de Chevry-Cossigny présenté à l'enquête publique : respectera les orientations des documents supracommunaux ; respectera le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) ; est cohérent ; est réalisable. Il a donc délivré un avis favorable au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme sous réserve de quatre recommandations qu'il a fait parvenir aux autorités compétentes. A ce jour, nous sommes dans l'attente de la décision définitive du tribunal et de la préfecture.

Le rapport administratif du commissaire enquêteur est disponible et téléchargeable sur le site internet de la commune, dans la rubrique urbanisme et travaux/révision PLU/rapport du commissaire enquêteur.

REALISATIONS

Débusage du Ru « Le Réveillon »



Le Ru du Réveillon avait été canalisé au début des années 1980. Les buses en place étaient défectueuses, affaissées et en métal toxique. Pour remédier aux effets néfastes sur l'environnement et la santé, nous avons décidé de pratiquer le débusage en reconstituant un lit naturel du Ru, ce qui permettra aussi une meilleure fluidité en cas d'orage.

Les travaux ont été exécutés pour le compte du SIAR. Ils ont constitué à remettre à ciel ouvert le Ru du Réveillon, busé sur 52 m, le long de la clôture de la maison de retraite. L'opération a débuté en octobre et s'est achevée fin novembre.

Cimetière



Dans le cadre de l'amélioration de l'entretien du cimetière, nous allons ouvrir un accès pour les véhicules d'entretien. Cela permettra de réaliser des économies de main d'œuvre lors des diverses interventions, car aujourd'hui le cimetière n'est accessible qu'à pied. Pour cela nous allons créer un nouvel accès par la rue Albert Dauvergne avec un nouveau portail.

Nous allons par ailleurs poursuivre la reprise des tombes abandonnées et initier une réflexion sur un plan pluriannuel de restructuration de notre cimetière, à commencer par les allées centrales.

ESPACES VERTS

Nous avons la chance d'avoir beaucoup d'espaces verts sur le territoire, ce qui nécessite beaucoup d'entretien. Tondre les pelouses, tailler les végétaux, ramasser les feuilles, planter les arbres, fleurir, désherber... Les agents sont énormément sollicités.



Depuis le printemps, nous avons eu des difficultés d'organisation dues à un effectif réduit au sein des services techniques, ce qui a généré des manquements au niveau de l'entretien. Nous en sommes conscients et avons pris des mesures pour y remédier. Nous avons embauché un nouveau Directeur des Services Techniques et accueilli Aymeric Durand, un jeune Chevriard impliqué sur la commune (membre de la nouvelle association AJC). Il a signé à la rentrée son emploi d'avenir en tant qu'agent des services techniques. Nous avons par ailleurs réorganisé les équipes afin de gagner en efficacité et nous menons une réflexion globale sur notre politique d'entretien pour gérer au mieux les actions dans le respect de l'environnement.

En effet, nous avons adopté une politique « Zéro pesticide ». Cet objectif répond à plusieurs préoccupations : favoriser la biodiversité, préserver la ressource en eau, agir en matière de santé publique et de sécurité vis-à-vis des employés comme des administrés, réduire les coûts de traitement.

Ces pratiques sont bénéfiques et s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de développement durable, mais elles posent aussi quelques difficultés quant à la mise en œuvre et sont plus gourmandes en main d'œuvre.

LA RUE AMAN JEAN



La rue Aman Jean, très fréquentée par les riverains, mène aussi aux écoles et équipements sportifs.

En octobre, les habitants de la rue nous ont fait part de certains désagréments et nous avons pris des mesures avec comme priorité d'assurer la sécurité de tous.

LA RUE SERA EN SENS UNIQUE

En raison des travaux « Jardins de Candice », la rue sera mise en sens unique pendant les 18 mois du chantier qui débutera en janvier 2017.

A l'issue de cette période, nous ferons un point avec les riverains pour évaluer cette mesure.

UN PASSAGE PIÉTON SERA CRÉÉ

Pour assurer la sécurité des piétons, nous allons créer un passage piéton en haut de la rue à l'angle de la rue C. Pathé.

LES CONTRÔLES SERONT RENFORCÉS

Pour parer les problèmes de vitesse et de stationnement, la police municipale assurera une présence accrue sur le secteur.

NOUS INCITERONS LES DÉVIATIONS

Afin de favoriser l'accès par la rue René Cassin, nous allons renforcer le fléchage au niveau de Brie-Comte-Robert et de la ZI et prévenir les municipalités locales voisines.

CULTURE & PATRIMOINE

> LA MARMITE FÊTE SES 5 ANS !

Depuis 2012, l'Espace culturel La Marmite a accueilli plus de 9 800 spectateurs et 80 spectacles au répertoire varié, afin de vous offrir le meilleur ! Cinq années d'une politique culturelle riche, ouverte, accessible à tous les publics et toutes les formes d'art. Cet espace a aussi permis de répondre aux besoins de nos associations culturelles et de développer des collaborations multiples avec l'ensemble des acteurs locaux.

Samedi 28 janvier, vous êtes invités à célébrer cet anniversaire !



SAMEDI 28 JANVIER À 20H30

"CETTE SOIRÉE EST LA VÔTRE, C'EST À VOUS DE DÉCIDER CE QUI S'Y PASSERA ! D'ABORD SUR SCÈNE, PUIS DANS LA SALLE..."



Quel spectacle vous a le plus touché ?
Racontez-nous Votre Marmite !
Bousculez-nous !
Envoyez vos impressions en 3 mots.
Confiez-nous vos souvenirs...

Déposez vos témoignages à la Médiathèque ou à espaceculturel@chevry-coassigny.com

PATRIE, PATRIMOINE DE COMMÉMORATION



La notion de patrimoine est très large. C'est un bien commun, dont la définition a été étendue en 1823 à la valeur générale de « ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun ». Notre histoire est notre patrimoine.

Nos soldats, morts pour la France, pour défendre certaines valeurs, font partie du patrimoine d'une nation, d'un peuple, c'est notre héritage. Pour honorer leur mémoire, nous avons ajouté sur le monument aux morts le nom des Cheviards qui ont combattu et sont morts lors des deux Guerres Mondiales.

MORTS POUR LA FRANCE PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Maurice Alfred AMBOLET - 23 ans

Tué par l'ennemi le 25 avril 1917 à Verneuil dans l'Aisne lors de la bataille du Chemin des Dames.

Émile Louis BRISSET - 31 ans

Tué par l'ennemi le 26 septembre 1914 à Verneuil.

Alfred Romain CANCOIN - 20 ans

Décédé des suites d'une maladie contractée en service le 21 octobre 1915 en Macédoine.

Émile FOULON - 25 ans

Tué par l'ennemi le 9 janvier 1915 lors de la bataille des Épargnes dans la Meuse.

Louis Léon HOURDRY - 20 ans

Tué par l'ennemi le 26 mai 1917 à Aizy Jouy dans l'Aisne.

Edmond Louis Médéric LEGER - 22 ans

Tué par l'ennemi le 4 juillet 1916 au bois de la Laufée près du Fort de Tavannes dans la Meuse.

Jean Marc MARTEAU - 22 ans

Tué par l'ennemi le 8 mai 1917 à Chevrey, sur la commune de Soissons dans l'Aisne.

Lucien Eugène Désiré MARIVAL - 31 ans

Décédé des suites de blessures de guerre le 2 janvier 1919 à Bouchavesnes.

Frédéric MAZILLIER - 34 ans

Décédé des suites de blessures de guerre le 14 octobre 1916 à Bouchavesnes.

Robert NAU - 30 ans

Tué par l'ennemi le 26 septembre 1916 à Bouchavesnes.

Achille Jean NOTAIRE - 29 ans

Tué par l'ennemi le 2 avril 1915 à l'ouest de Pont-à-Mousson, au Bois le Prêtre en Meurthe-et-Moselle.

MORTS POUR LA FRANCE DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Emilien BARRAL - 22 ans

Décédé le 18 juin 1940 à Épinal lors des combats, jour où le Général de Gaulle prononçait depuis Londres son appel à la résistance invitant les Français à refuser la capitulation, à résister et à combattre.

Lucien Roses SALLES - 30 ans

Décédé des suites de maladie le 21 février 1945 à Tambov une ville de Russie.



> Le Tennis Club a 40 ans !!!

En octobre 1976, le club naissait officiellement lorsqu'une bande de passionnés créa une section tennis au sein de l'association ASCC (Association Sportive de Chevry-Cossigny). Nous fêterons donc ses 40 ans d'existence le 25 juin, autour d'un barbecue convivial et devant les finales masculines et féminines du tournoi interne.

Elle sera ouverte à tous les licenciés du club, ainsi qu'à tous ceux qui auront fait l'honneur d'en avoir fait partie depuis sa création.



LE TRAIL À OBSTACLE CHEVRIARD (T.O.C.)



Envie de faire une course un peu folle ?

La T.O.C. est là pour vous !

La commune de Chevry-Cossigny organise pour la deuxième fois sa T.O.C.

DIMANCHE 21 MAI 2017

Vous étiez nombreuses et nombreux l'année passée (plus de 450 participants) à la première édition, et ce malgré un temps pluvieux. Mais il n'y avait pas que des coureurs, une cinquantaine de Chevriards avait répondu présents pour assurer la sécurité, l'organisation et surtout pour assurer l'ambiance conviviale et festive. Sans eux rien n'aurait été possible, un GRAND MERCI À EUX.

Cette deuxième édition sera faite de nouveautés et de surprises..., mieux que l'année passée et les petits défauts seront corrigés !

Tout au long du circuit champêtre, vous aurez l'opportunité de **sauter, ramper, enjamber, escalader** et vous rafraîchir dans la bonne humeur. Vous pouvez participer **seul ou en équipe, avec ou sans déguisement**. C'est aussi l'occasion de faire une activité sportive et ludique en famille et de vous mesurer à vos enfants. Et pour une fois tout le monde pourra se rouler dans la boue... mais qui des enfants ou des parents vont le plus s'amuser ?

L'objectif reste simple : franchir la ligne d'arrivée avec le sourire !

Le parcours est conçu pour permettre à chacune et chacun de passer un moment agréable quel que soit son niveau.

Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de février, il vous suffira de télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la commune ou le retirer en Mairie.

A l'inscription, une semaine d'entraînement et de préparation à la salle de sport l'Orange Bleue de Brie Comte Robert vous sera offerte.

Même si vous ne souhaitez pas courir, vous pouvez nous rejoindre pour l'organisation.

Tout au long de la journée, des **animations gratuites** pour tous seront proposées. Un village sportif sera animé par des éducateurs et des coaches qui vous permettront de vous essayer au **stretching, step, fitness** ou de participer à des **ateliers** ouverts à tous (parents ou enfants). Le village disposera également d'un service de **restauration** qui contentera les plus affamés. Une ambiance de kermesse, de l'entraide, du contact humain, en contact avec les éléments de la nature.

On oublie le chrono ou la performance, on se laisse porter par l'ambiance, seule la bonne humeur est de rigueur.



LES ECURIES DE COSSIGNY

Après avoir été responsable pédagogique à Epona de 2007 à 2014, Coralie Kiffer décide en 2016 de s'installer à son compte. Les dirigeants d'Epona souhaitant aller vers d'autres projets, c'était l'occasion ! Coralie reprend la structure à laquelle elle est tant attachée (poney club ainsi que l'écurie propriétaire) sous le nom : Les Écuries de Cossigny. Les activités sont identiques (cours, stages, compétitions...) et sont proposées dès 3 ans !



Lundi 19 décembre : Pony Games et Compétition - Horse-ball et Compétition
Mardi 20 décembre : Voltige et Monte Western - Polo Cross et Equifeel
Mercredi 21 décembre : Equifun et Perfectionnement Dressage - "Spécial" Parents/Enfants
Jeudi 22 décembre : Chasse aux chocolats de Noël - Cheval Arc (G3) et Initiation Obstacle
Vendredi 23 décembre : Passage d'examens - Jeux sur le Thème de Noël
Lundi 26 décembre : Horse-ball et Compétition - Monte Western et Compétition
Mardi 27 Décembre : Voltige et Initiation Obstacle - Polo Cross et Equifeel
Mercredi 28 Décembre : Equifun et Perfectionnement Obstacle - "Spécial" Parents/Enfants
Jeudi 29 Décembre : Chasse aux Chocolats de Noël - Cheval Arc (G3) et Pony-Games
Vendredi 30 Décembre : Passage d'examens - Jeux sur le Thème de Noël

FÊTE DE NOËL

Dimanche 11 décembre de 14h à 17h
Venez fêter Noël avec les poneys et profiter :

- Des démonstrations
- Des carrousels
- Des jeux à poneys
- Des essais pour les parents et les plus petits
- De la visite du Père Noël !



UNE CHEVRIARDE CHAMPIONNE DE FRANCE 2016 !

MATHILDE BELLIER, Chevriarde de 16 ans a obtenu la médaille d'or au Championnat de France d'équitation 2016 organisé par la Fédération Française d'Equitation.



Mathilde est cavalière depuis l'âge de 7 ans. Entraînée par le club « EPONA », elle montre rapidement d'excellentes aptitudes. Elle participe régulièrement à des concours et a remporté quelques prix, dont une première place au BIP de Fontainebleau en 2015. Mais cette année, c'est un évènement majeur qui marquera à jamais sa vie !

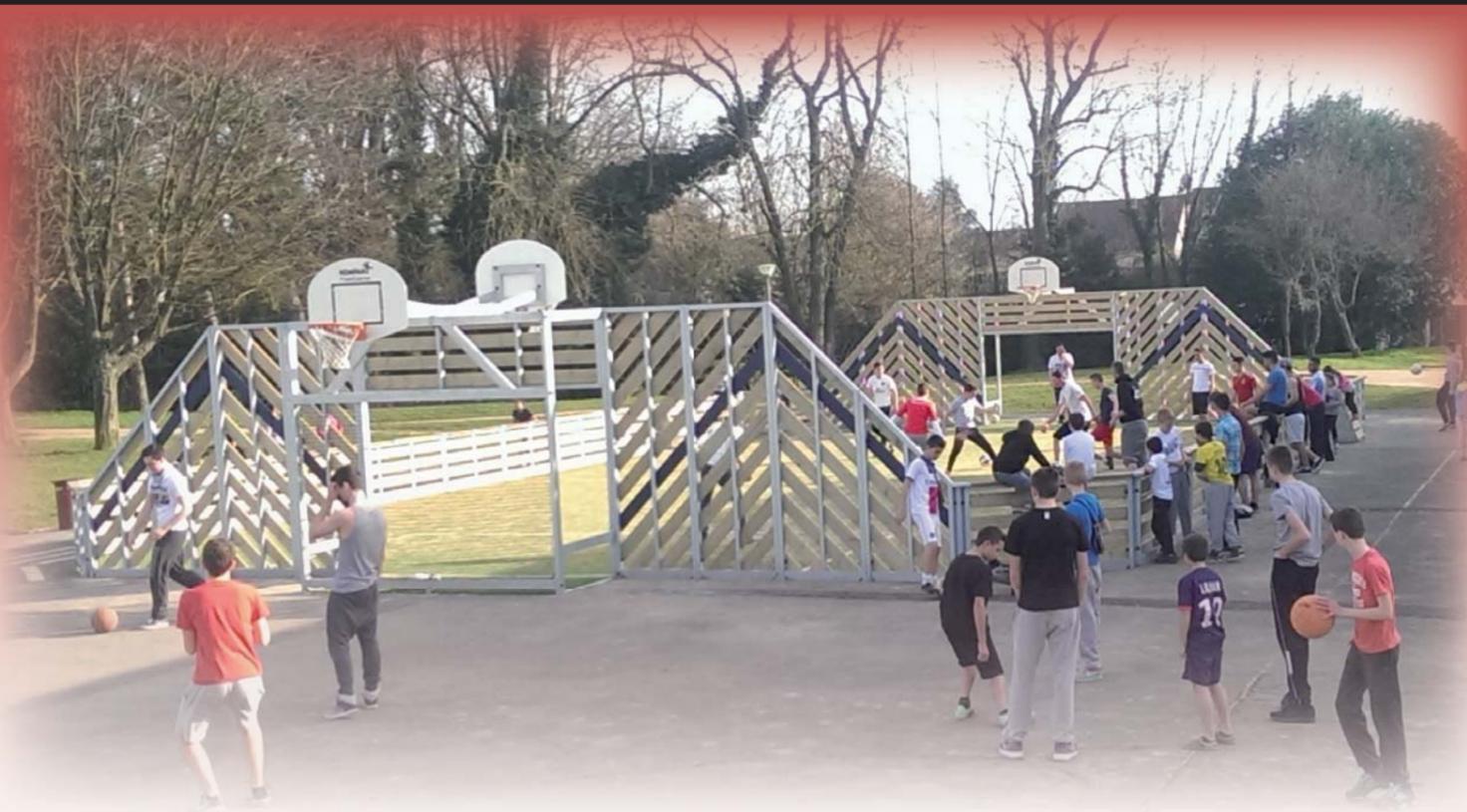
Elle est championne de France !!!!

Sa qualification lui a permis de participer pour la première fois à cette compétition nationale où 58 équipes, 232 cavaliers venant de toute la France se sont affrontés sur 4 épreuves. Les 10 meilleurs cavaliers accédaient à la finale et une dernière course les a départagés. Mathilde, avec PACO DE LA MARE, le poney des Écuries de Cossigny, a réalisé le

meilleur temps sans faute et a ainsi obtenu la médaille d'or dans la discipline du CSO (Concours de Sauts d'obstacles) Poney 3D équipe Cadet 2.

Très sereine, bien préparée, avec un mental d'acier, et une parfaite interaction cavalier-cheval, elle a brillamment passé toutes les épreuves. Cette performance concrétise aussi le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif. Mathilde poursuit ses cours de compétition avec LES ÉCURIES DE COSSIGNY. Avec son nouvel entraîneur, Coralie, qui a repris le centre équestre, elles vont se préparer pour le Championnat de France de juillet 2017.

Félicitations Mathilde Bellier pour cette prouesse et tous nos encouragements pour les prochaines compétitions.



LE SPORT, UNE MISSION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Le sport fait partie des axes principaux de l'équipe municipale.

Notre politique sportive vise à favoriser la pratique du sport en agissant sur les structures, le soutien aux associations et la mise en place de nouvelles actions.

Afin de nous donner les moyens de nos ambitions, nous avons rapidement créé une délégation dont Gilles Ecalard a la charge.

Notre objectif est d'accompagner davantage les associations sportives de la commune, de mobiliser les jeunes autour du sport et de développer la pratique sportive au sein des différentes structures auprès de tous les publics.

Nous nous appuyons sur un socle solide : les associations sportives ! En effet, nous avons la chance d'avoir des associations dynamiques et impliquées qui offrent des activités très diverses. Football, tennis, arts martiaux, pétanque, danse, gymnastique, équitation, tennis de table, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Par ailleurs, et dans un esprit d'ouverture, nous œuvrons pour développer des activités avec les écoles, les structures périscolaires ou encore jeunesse. C'est ainsi qu'une attention particulière est accordée aux activités sportives dans le cadre des NAP.

Nous soutenons les actions par de multiples moyens : mise à disposition de matériels, aide logistique et financière, entretien et création d'équipements...

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, des actions concrètes ont été mises en place afin de donner l'accès à la pratique d'activités sportives au plus grand nombre.

Nous avons notamment équipé la commune d'un city stade, installé un parcours d'entraînement dans la salle multisports, créé un parcours de 6 km éclairé dans Chevry, développé les actions de sport/santé en faveur des seniors, favorisé l'accès au complexe aquatique de l'Orée de la Brie en garantissant des tarifs raisonnables et mis en place le Trail à Obstacle Cheviard (dit la T.O.C.). Réunissant sport, population, convivialité, partage et intergénération, la création de la TOC est l'événement phare de la politique sportive.

Nous poursuivons notre démarche et d'autres projets verront bientôt le jour.

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Chaque année, la Commune consacre, hors frais de personnel, près de 55 000 € pour l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs (eau, énergie, maintenance, contrôles, etc.).



TERRAINS DE FOOTBALL

Il y a trois terrains dédiés à la pratique du football sur la commune. Le terrain d'honneur, le terrain d'entraînement, accessible aux écoles et autres structures, et un troisième terrain, principalement utilisé par les enfants pour les matches.



SKATEPARK

Le skatepark est un équipement mis en place par le Conseil Municipal Jeunes en 2007. Ce projet a été géré entièrement par les jeunes élus. Il a été décidé d'implanter 4 modules en aluminium. Il est ouvert et accessible 7j/7.



COURTS DE TENNIS

Situés à proximité des équipements sportifs et des écoles, les courts de tennis ont entièrement été rénovés en 2009. Il y a 3 surfaces : une en béton poreux découvert, une surface en béton lissé couvert et 1 mur d'entraînement.



COMPLEXE MULTISPORTS

Ce bâtiment intercommunal comprend : un local pétanque ; un dojo consacré à la pratique des arts martiaux ; une salle de musculation ; une partie consacrée à la pratique du football ; une partie consacrée à l'ensemble des associations.



SALLE POLYVALENTE ANDRÉ ENAT

Ce complexe de plus de 1000 m² est composé de : 1 salle omnisports de 900 m² (avec une scène pour les spectacles) ; 1 salle de danse ; 1 salle de réunion ; les locaux de la restauration scolaire pour les enfants de l'école maternelle.



CITY STADE

Ce complexe a été installé aux abords du complexe multisports début 2015. Initié en 2008 par le Conseil Municipal Jeunes de la commune, le city stade permet de pratiquer le football, le basket et le handball.

LES PROJETS ET ACTIONS À VENIR

Pour 2017, la Commune prévoit de consacrer 50 000 € pour les équipements sportifs, tant en travaux qu'en acquisition de matériels pour les associations.

À COURT TERME...

Parcours santé : une dizaine d'agrs seront installés pour pratiquer de nombreux exercices physiques. Ce parcours, dont l'objectif principal est d'entretenir sa forme, sera accessible à tous. Nous menons une étude pour définir le lieu le mieux adapté. Il sera mis en place et opérationnel dès 2017.

Eclairage : pour favoriser la pratique en soirée, des éclairages seront installés sur les 3 terrains de tennis, les terrains d'entraînement de foot et le city stade.

Terrains de football : une main courante sera installée sur le terrain du haut afin qu'il soit homologué pour accueillir des matchs officiels.

Par ailleurs, nous prévoyons de créer deux terrains d'entraînement supplémentaires avec buts, traçage et éclairage.

Complexe multisports : les services techniques ont effectué le ravalement de cet équipement. Sera réalisée prochainement une fresque géante.



... À MOYEN TERME :

Salle de gymnastique : Il s'agit d'un projet intercommunal que nous souhaitons mettre en place d'ici 2020. Cela se ferait en prolongement de la salle multisports sur l'actuel city stade qui serait déplacé.

LE SPORT, UNE MISSION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

BILAN DES RÉSULTATS SPORTIFS DE CHEVRY

Nos associations sportives comptent 1 220 adhérents, soit plus d'un quart de la population. Des conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec chacune d'entre elles en décembre 2015 afin de mettre en œuvre les grandes orientations de la politique sportive de la commune. Un suivi attentif est réalisé annuellement pour renforcer nos partenariats. Chaque année, des membres se distinguent, remportent des prix, atteignent des podiums et contribuent ainsi à porter haut les couleurs de la commune. Félicitations à tous ainsi qu'aux associations pour leur implication.

AMICALE BOULISTE DE CHEVRY - DEPUIS 1994 - 32 ADHÉRENTS

Parmi les faits importants, nous pouvons retenir qu'une équipe a gagné le concours parallèle du National de Melun. De plus, le joueur Thierry Brazao a été finaliste du championnat tête à tête promotion à Brie Comte Robert. Enfin, une équipe a été finaliste lors de la Coupe de Seine-et-Marne.



LES ÉCURIES DE COSSIGNY - DEPUIS 2016 - 240 ADHÉRENTS ILS PRENNENT LA SUITE D'EQUINA

Les cavaliers du poney club réalisent chaque année de belles performances et décrochent des titres de Champions départementaux et de champions de France à Lamotte Beuvron. À ce jour, l'équipe compétition est composée de 16 cavaliers. A chaque sortie en concours les cavaliers rapportent de très bons classements. Ceci grâce à la qualité de l'enseignement, le choix des poneys, l'investissement et l'assiduité des cavaliers ainsi que le soutien des parents.

Lors du dernier concours le 6 novembre 2016, les cavaliers ont brillé sur chaque épreuve :

- Poney 4, Francine Gauthy décroche la 1ère et la 2e place pour son tout premier concours officiel.
- Poney 3 : 2e Charlotte Sire, 3e et 4e Emilie Dutilloy, 5e Océane Lojou
- Poney 2 : Taline Foucher gagne l'épreuve, Loïse Brandicourt prend la 2e place
- Poney 1 : Taline Foucher remporte également cette épreuve.
- Club 2 : Eloïse Laille remporte l'épreuve



FC CHEVRY-COSSIGNY 77 - DEPUIS 1974 - 140 ADHÉRENTS

Après une magnifique saison, l'équipe CDM (Championnat du Dimanche Matin) est montée en 1ère division cette année.



TENNIS CLUB - DEPUIS 1976 - 78 ADHÉRENTS

Sur les dernières saisons, plusieurs joueurs se sont qualifiés pour les phases finales de la National Tennis Cup au Cap d'Agde, tournoi national par classement. Notre équipe 1 "messieurs" a accédé à la division honneur à l'issue de la saison 2015 (une première depuis plus de dix ans). Notre équipe de Coupe de la Ligue a remporté la finale en octobre 2016. La première édition féminine du tournoi Open a été remportée par une joueuse du club : Sandra Bonello.



MULTISPORTS BVB - DEPUIS 2009 - 40 ADHÉRENTS

Le club ne participe à aucune compétition, juste le plaisir de se retrouver autour de la pratique de 3 sports en alternance : badminton, volley-ball et basketball.



DANSE ET GYMFORM' - DEPUIS 1994 - 165 ADHÉRENTS

Nos jeunes danseurs se sont distingués cette année : Jules DHELLEME, Lucie DUBERNET et Manon ANGLADA ont remporté le 1er prix dans la catégorie Hip Hop au concours de danse organisé par l'espace Jeunes de Servon.



JUDO - DEPUIS 1983 - 198 ADHÉRENTS

Loïc HEBERT, champion de Seine-et-Marne juniors, 5e du championnat d'IDF et sélectionné pour les championnats de France. Elaura TIJOUX : Championne de Seine-et-Marne en cadettes et juniors, vice championne d'Ile-de-France cadettes et championne d'IDF juniors, sélectionnée pour le championnat de France dans ces deux catégories. Ils auront le plaisir de retrouver leur équipière de club Manon URDIALES championne de France en titre au championnat de France Juniors à Lyon.



AMICALE PONGISTE - DEPUIS 1986 - 22 ADHÉRENTS

Le club a obtenu de très bons résultats cette saison. Notamment André Poulain qui a été classé 2e en Vétérans de plus de 80 ans au niveau départemental lors du Championnat de France Individuels Vétérans. Chez les jeunes de moins de 13 ans par équipe, nous avons atteint la 3e place au championnat en Division 2.



AS CHEVRY GYM - DEPUIS 1985 - 104 ADHÉRENTS

La section compétition du club est composée de gymnastes plus expérimentées, qui s'entraînent plusieurs fois par semaine. Ces dernières ont notamment représenté notre commune de façon honorable, durant ces 2 dernières saisons, lors de leurs compétitions.

Pour 2016, beaucoup d'athlètes ont été sur le podium en départemental et en régional, individuellement ou en équipe : Maelyss FRANCOIS, Solène GIRARDIN, Svetlana MAUDUIT, Lizéa HAYNES, Eanna MATRICON, Zoé QUIRION, Léana ZORZETTO.



VIET VO DAO - DEPUIS 2004 - 115 ADHÉRENTS

Pour la saison 2015/2016 le club a eu un titre de vice champion d'Europe (Mathis MIEL) ; une championne d'Europe (Elodie GRANIER). 6 sportifs ont participé à la coupe de France adultes. Nous avons obtenu 19 médailles (5 or, 9 argent, 5 bronze). Lors du championnat de France enfants, nos 11 participants ont remporté 12 médailles (6 or, 4 argent, 2 bronze). Lors du championnat de France adultes, nos 5 participants ont ramené 8 médailles (2 or, 2 argent, 4 bronze) et pour finir, à l'occasion de la Coupe interclub Saint Berthevin adultes, 8 participants ont gagné 14 médailles (5 or, 4 argent, 5 bronze).



VTT CLUB DE CHEVRY-COSSIGNY - DEPUIS 2000 - 15 ADHÉRENTS

Même si le club VTT de Chevry ne participe à aucune compétition, ses membres se dépassent chaque semaine et participent à de nombreuses randonnées organisées par les clubs du secteur. Lors de leurs sorties dominicales, les vététistes repèrent de nouveaux parcours qu'ils intègrent à la chevriarde.

La chevriarde remporte chaque année un franc succès. Des parcours sont proposés pour tous les niveaux de 10 à 60 km. Du parcours familial au circuit digne des plus belles courses VTT, chacun peut choisir sa formule. Réservez d'ores et déjà le dimanche 18 juin 2017 pour la 14e édition !



> Vos démarches pour 2017

Les inscriptions pour les futures petites sections de maternelle se dérouleront du 9 janvier au 4 février 2017 sur rendez-vous auprès de Céline Lecomte au 01.64.05.20.22.

Pour le calcul du quotient familial de l'année 2017, nous demandons aux familles d'apporter en Mairie une photocopie de leur avis d'imposition 2016 (revenus 2015) au plus tard le 31 décembre 2016.



ÉTUDES SURVEILLÉES : UN LIEU PROPICE AUX DEVOIRS !

Suite à un sondage auprès des parents d'élèves, la commune de Chevry-Cossigny a mis en place pour la rentrée 2016/2017, sous la responsabilité du Maire et en liaison avec la Directrice de l'école, des études surveillées. Elles se déroulent dans l'école élémentaire Normandie-Niemen, après la fin des classes, de 16h10 à 17h40 pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme et en totale autonomie, mais sous surveillance. Les encadrants n'ont aucune obligation de résultat. Il est donc de la responsabilité des parents de s'assurer de la bonne exécution du travail de leurs enfants.

L'encadrement est assuré par des animateurs qualifiés et/ou par des étudiants.

La tarification des études surveillées, votée par le conseil municipal, est de 2 € par séance d'études.

Afin d'offrir un cadre bénéfique aux enfants, le taux d'encadrement prévu est d'un animateur pour 18 élèves. Depuis la rentrée 2016, après la récréation, 38 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont inscrits et font leurs devoirs à l'école toute la semaine sauf les vendredis.

LES INSCRIPTIONS OU CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE

Le nombre de places est limité à 54 élèves. Pour inscrire les enfants, les familles doivent remplir un formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur www.chevry-cossigny.com puis le déposer à l'accueil (ou dans la boîte aux lettres). Si des circonstances exceptionnelles amènent la famille à procéder à une modification en cours d'année, la demande doit être faite auprès du service enfance, au plus tard la veille avant 10h.

ASSURER LE SOUTIEN ET LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS

Si les parents souhaitent que leurs enfants quittent seuls les études surveillées, ils devront remettre une autorisation écrite de sortie. En cas d'absence d'un enfant au début de l'étude, et sans désinscription préalable des parents, ceux-ci seront immédiatement prévenus par un appel téléphonique.

Les parents qui s'avèreraient dans l'impossibilité d'arriver avant 17h40 doivent prévenir le responsable du centre au 06.84.77.76.92.

Les parents ne pouvant respecter l'horaire de fin d'études de façon régulière peuvent avoir recours, au-delà de 17h40 au service d'accueil périscolaire payant jusqu'à 19h. Toutefois, cet accueil doit impérativement avoir fait l'objet d'une inscription préalable auprès des services de la Mairie pour ne pas avoir à acquitter le tarif majoré.

NOËL ARRIVE !



« Vive le vent, vive le vent. Vive le vent d'hiver... » ... Et oui, Noël arrive !

En cette période, on a tous ce célèbre refrain en tête. Le petit lutin qui sommeille en nous se réveille, et nos enfants nous donnent leurs listes de cadeaux, à transmettre au Père Noël, bien sûr ! Alors, amusons-nous à imaginer ce que nos enfants pourraient écrire dans cette lettre...



Cette année, j'ai été très gentil, j'ai bien mangé à la cantine (même les épinards et les brocolis !), j'ai bien participé à toutes les activités scolaires et périscolaires, des NAP en passant par le centre de loisirs. Je vais peut-être même participer au spectacle de l'année prochaine, c'est pour dire ! Alors du coup, vu que j'ai été très investi et très gentil, j'espère avoir quelques cadeaux cette année pour Noël. Voici ma liste :

Je voudrais être présent à la médiathèque La Canopée le samedi 17 décembre 2016. Plein d'activités y sont organisées ! A partir de 10h15, Céline Harlingue viendra nous présenter le conte « Nuit d'Hiver ». D'ailleurs, il faut absolument penser à réserver car les places sont limitées. Après le conte, les enfants de la maternelle et élémentaire interpréteront des chants et danses de Noël.

J'aimerais aussi être présent ce même jour, car, à partir de 11h30, des activités manuelles nous sont proposées, à savoir création de cartes et de boules de Noël, à emporter à la maison bien sûr !

Cette année, le concours de dessins de Noël a pour thème « Le Père Noël de tous les pays ». Il y a de nombreux lots à gagner, et vu que je suis très inspiré par ce thème, et bien je vais tout faire pour gagner ! Si tu souhaites venir prendre quelques photos avec tous les enfants présents et remettre les prix aux gagnants (3/5, 6/8 et 9/12 ans), il faut que tu viennes à la Marmite à partir de 12h.

Je souhaiterais aller à l'île aux loisirs pendant les vacances de Noël, qui ouvrira ses portes du lundi 19 au vendredi 23 décembre, car il y aura beaucoup d'activités qui me permettront de bien préparer les fêtes de fin d'année (activités manuelles, activités culinaires, et un peu de sport, parce que, vu que je vais beaucoup manger pendant cette période, il faut se maintenir en forme d'avance).

Pour te prouver que j'ai été très sage cette année, il existe un blog, créé par l'équipe enfance, sur lequel tu peux retrouver des photos et des articles de toutes les activités que j'ai pu faire jusqu'à présent.

Pour t'inscrire, c'est très simple : Il te faut une adresse gmail, je crois que la tienne c'est papanoel@gmail.com. Il faut ensuite que tu envoies, ton adresse gmail, tes coordonnées (noms et prénoms des personnes qui y accéderont, comme tes lutins par exemple), avec en objet du mail le mot « blog », à alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.com. Tu recevras ensuite une invitation par mail qui te permettra d'aller sur le blog, et de voir tous mes exploits !

Et si tu n'as pas d'adresse gmail il suffit d'en créer une, c'est gratuit !!!

Alors, petit papa Noël, j'espère bien que tu t'inscriras, car je souhaite être récompensé de tous mes efforts de l'année, et donc avoir plein de cadeaux sous le sapin cette année...





A.J.C : ASSOCIATION DE LA JEUNESSE DE CHEVRY-COSSIGNY

**Tentés par l'aventure du voyage ?!
Cette association est faite pour vous !
N'HÉSITÉS PLUS, AGISSEZ !**

Tout a commencé par une simple discussion, un rêve partagé... Manon et Lucie, deux amies qui fréquentent régulièrement l'Espace Jeunes, évoquent leur envie de voyage aux animateurs et à l'élue référente de la jeunesse. Une discussion ouverte et animée s'engage. Au cours de cet échange naît le projet d'un voyage en autofinancement que chacun valide. A Manon et Lucie de rassembler les forces vives et de faire une proposition.

Leur projet : se rapprocher d'organisations spécialisées pour effectuer un voyage à but humanitaire ou à visée culturelle.

Elles y travaillent et pour concrétiser leur projet elles créent en août dernier leur association AJC (à lire comme un acronyme : A.J.C= Agissez).

Pour récolter les fonds nécessaires, elles font preuve d'initiatives et foisonnent d'idées. Elles mobilisent d'autres jeunes et ensemble, ils ont déjà participé à la brocante du mois de septembre et se sont lancés dans l'organisation, en partenariat avec le service citoyenneté, de l'opération « vide ta chambre » du 4 décembre.

A tous les jeunes Chevriards qui voudraient se lancer dans cette aventure, renseignez-vous à l'Espace Jeunes.

A tous nos concitoyens qui pourraient leur apporter de l'aide, qu'elle soit pratique, logistique ou organisationnelle, faites-vous connaître en Mairie ou à l'Espace Jeunes.

L'ESPACE JEUNES

L'espace jeunes sera ouvert du lundi 19 au vendredi 23 décembre de 14h à 19h et de 20h à 22h (fermeture le 23 décembre à 19h). Il est possible de déjeuner sur inscription, renseignez-vous !

Réservez votre jeudi 22 décembre pour partager le repas de Noël ;-)



GRAFF, NOS JEUNES ONT DU TALENT !

Depuis le mois d'octobre, vous avez sans doute remarqué de nouveaux décors. Et pour cause ! Nos jeunes ont "relooké" des transformateurs électriques grâce au graffeur professionnel Vincent Vieu. Ce projet a bénéficié du soutien financier de la CAF, d'ERDF et du Département. Les graffeurs ont réalisé des portraits d'une très grande qualité sur le thème du cinéma. Ces réalisations sont en harmonie à la fois avec le paysage et notre histoire.

Fort de ce succès, une prochaine session est prévue dès 2017. Si l'objectif premier était d'embellir notre ville, nos artistes en herbe ont pu à travers ce biais s'investir en tant que citoyens dans un projet collectif et durable !

LA PREUVE EN IMAGES !



11 rue Jean Delsol à côté de la médiathèque
au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54
espace.jeunes@chevry-cossigny.com

Le bureau : Manon ANGLADA, présidente de l'association et étudiante en DUT Gestion des entreprises et des administrations ● Lucie DUBERNET, trésorière qui prépare son Bac S

Les forces vives : Lisa GENTILHOMME étudiante ● Andréa FALIES qui prépare son Bac S ● Jules DELHEMME élève de Seconde ● Aymeric DURAND employé territorial ● Marie TURCO élève de Première ● Laura MARMUSE employée en Maison de retraite

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures
#lesgestesquisauvent

Pour vous inscrire :
www.protectioncivile-09.org

*Cette initiation s'inscrit dans le cadre de la formation PSC1

LES GESTES QUI SAUVENT

Dans le cadre de la politique globale de prévention, la municipalité a organisé différentes formations aux premiers secours. Soixante personnes ont été formées en 2016. Suite aux succès que rencontrent ces formations, la commune va renouveler l'expérience pour l'année 2017 en proposant de nouvelles sessions de formation PSC1. Dix sessions de 20 personnes seront programmées dont deux dédiées à la jeunesse durant les vacances de février et d'avril.

Soyez vigilants, nous vous communiquerons les dates sur le site et le Facebook de la commune. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : citoyennete@chevry-cossigny.com

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. A l'issue de la formation, vous saurez ce qu'il faut faire en cas de malaise, brûlure, traumatisme, hémorragie, arrêt cardiaque... mais aussi comment alerter et protéger.

RETOUR EN IMAGES



Opéra à la Marmite



Festivités du 14 juillet



Forum des associations



Présentation de la saison culturelle 2016/2017



Journée du Patrimoine

Parrainage civil



Remise des livres et bescherelles aux écoliers



Nouveaux arrivants, médaillés du travail et nouveaux nés



Spectacle musical



Théâtre

La Rentrée littéraire



La semaine du goût

Théâtre adultes d'Arabesque



Commémoration du 11 novembre



Soirée Halloween



Récompense aux bacheliers



Le Salon des Beaux Arts



Spectacle musical



> Le dynamisme local

La santé est capitale et pour répondre aux besoins des Chevriards, le pôle santé accueille régulièrement de nouveaux professionnels. Le commerce de proximité est également important. Nous avons eu la joie d'accueillir récemment un Kebab et de nouveaux commerçants sur le marché (poissonnier, boucher). **Nous vous invitons samedi 17 décembre de 10h30 à 18h au marché de Noël. De nombreux exposants vous proposeront des produits du terroir et d'ailleurs, des produits artisanaux, des mets et des idées de cadeaux pour les fêtes.**



LA FIBRE À CHEVRY, 5 ANS DÉJÀ !



Le 15 octobre 2011, Chevry-Cossigny inaugurait son réseau FTTH. Le déploiement de ce réseau Très Haut Débit s'est inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale visant à tester le raccordement des particuliers situés en zones peu denses. Il a été très largement financé par l'Etat, la région Ile-de-France et le Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Initialement, le programme ne devait installer des prises optiques que dans les 560 premiers foyers demandeurs pour 59,80 €. Grâce à l'engouement massif des Chevriards pour le projet, la municipalité a pu obtenir une extension des subventions et permettre à tous les demandeurs de voir leur demande de raccordement satisfaite. Le 13 mai 2011, date de clôture des inscriptions, pas moins de 975 foyers s'étaient inscrits.

En un délai record de 8 mois, Chevry-Cossigny était alors la toute première commune d'Ile-de-France à voir l'intégralité de son territoire couvert en fibre optique.

Les capacités de la fibre optique étant presque illimitées, elle nous ouvrira sans aucun doute encore l'accès à de nouvelles prouesses numériques et durant bien des années.

LA FIBRE, DES ATOUTS POUR LES HABITANTS, LES ENTREPRISES ET LA COLLECTIVITÉ

La couverture en Très Haut Débit devient un critère majeur d'attrait pour choisir son lieu de résidence. En 2016, rares sont les communes qui peuvent offrir la fibre optique à tous leurs habitants et particulièrement en dehors des zones urbaines de très haute densité.

Grâce à l'arrivée de la fibre, des entreprises locales qui étaient pénalisées par des connexions à faible débit ont pu se développer. Par ailleurs, de plus en plus d'autoentrepreneurs démarrent une activité à Chevry-Cossigny et de nombreux salariés bénéficient du télétravail dans des conditions optimales améliorant ainsi leur qualité de vie.

Aujourd'hui, l'équipe municipale continue de s'appuyer sur son réseau fibre optique pour développer les services aux habitants et réaliser des économies de fonctionnement. Les exemples sont nombreux : interconnexion informatique, téléphonie, vidéoprotection, développement des équipements informatiques (médiathèque, centre de loisirs, écoles...). C'est ainsi que nous avons pu équiper toutes les classes de l'élémentaire de tableaux numériques interactifs pour offrir les supports éducatifs les plus innovants à nos enfants.

Pour profiter d'un raccordement au réseau fibre optique FTTH et d'une connexion Très-Haut-Débit, tout foyer chevriard peut contacter l'un des 3 opérateurs présents sur la commune : Comcable, Orange ou VideoFutur.

TRIBUNE POLITIQUE

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

Liste "Avec et pour les Chevriards"

Chers Chevriards,

Agir, proposer, innover... c'est ce qui anime notre équipe au quotidien. Nous travaillons à proposer des projets et actions pour chacun d'entre vous. La plus belle satisfaction est de voir un enfant participer avec le sourire, un senior revenir d'un séjour plein de souvenirs, un bâtiment se rénover...

Bien entendu, il serait utopique de penser que tout est parfait. D'abord, car nous devons répondre à des directives supra communales, mais surtout, car nous devons maîtriser les dépenses publiques. Cette vision que nous avons d'assumer ces fonctions, nous aurions préféré qu'elles soient partagées par tous.

Malheureusement certains préfèrent, à grands coups de pétitions anonymes et de tracts injurieux, dénigrer, attaquer et critiquer sans jamais rien proposer ! NON ! Il n'y a pas de trafic de drogue aux HLM. NON ! Il n'y a pas eu de pots de vin aux élus. NON ! NON et NON ! Nous ne cautionnons pas les attaques personnelles et autres accusations mensongères visant les membres de notre équipe et du personnel communal.

Nous tenons à affirmer notre profond soutien à ceux qui ont été visés hier dans les tribunes libres de l'opposition et celui ou celle qui pourraient l'être demain. Tout comme vous, nous ne sommes pas naïfs. Ces procédés dignes d'un autre temps ne visent qu'à semer le trouble. Rassurez-vous, nous ne baisserons pas les bras, car depuis le premier jour où vous nous avez accordé votre confiance, la seule et unique volonté de notre équipe est d'agir « Avec et Pour les Chevriards ».

L'équipe Avec et Pour les Chevriards

Liste "Chevry-Cossigny un avenir Commun"

Chevry ville à vendre !!! et ville dortoir,

Que ce passe t'il à Chevry, pourquoi, un à un, de nombreux propriétaires vendent leur bien, et pourquoi aussi, de nombreux locataires quittent notre commune ap-parement si plaisante ?

Peu à peu tous les quartiers perdent de leur qualité de vie et de prix de valeur de bien (moins 20 à 30%), pour laisser place à d'imposants projets immobiliers (2 étages), ainsi qu'une augmentation des flux routiers et ce, pour tous nos quartiers.

La conséquence est, d'augmenter les tensions entre usagés, les nuisances sonores, la pollution et risques sanitaires, le manque de stationnement, les risques d'accidents.

Je développerai plus précisément le sujet dans la lettre annuelle que vous recevrez courant décembre.

L'équipe de Chevry-Cossigny un avenir Commun

Liste L'Echo Citoyen

En vue d'étendre ses prérogatives, M. le Maire souhaite obtenir un blanc-seing des élus, s'arrogeant tel le shérif de Buckingham tous pouvoirs de décision unilatérale, les habitants de la forêt de Sherwood n'ont qu'à bien se tenir...

Remarquez de la forêt, il ne restera plus grand chose, une fois que les "éventuels projets", disséminés sur 6 secteurs, auront permis la construction de 350 nouveaux logements. Le 7ème secteur quant à lui ne sera pas épargné, mais l'estimation du nombre de foyers reste mystérieuse pour les services en charge de ce dossier !

La majorité, prévoyante, envisage donc des modifications de la taxe d'aménagement, parfait.

Rien n'est prévu en revanche pour fluidifier la circulation qui, inéluctablement va devenir exponentielle. Habitants de Chevry prenez votre mal en patience ou optez pour le vélo, la marche à pied, les rollers ou autres patinettes...

L'équipe L'Echo Citoyen

Conformément à la loi, chaque groupe politique du Conseil municipal (majorité et opposition) dispose d'un espace d'expression. Les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et sont publiés tels qu'ils nous ont été remis.

Epi Sol Brie, convivialité et solidarité !

L'association Epi Sol Brie et le Rotary-club organisent un repas **OUVERT À TOUS** pour un moment gourmand, convivial, agréable, festif et dansant dimanche 15 janvier 2017 à 12h15 au Safran (Réservation avant le 30 décembre 2016). Le menu est à 39 € et le repas sera animé par un DJ. Les bénéfices de ce repas seront reversés au profit des plus démunis de la Communauté de Communes, de la fondation France Alzheimer et de la Poliomyélite.

Renseignements au 06 24 61 05 82 .



REPAS DES SENIORS

La fête annuelle des aînés (*personnes de 60 ans et plus*) aura lieu les **samedi 7 et dimanche 8 janvier 2017**, à partir de 12h, à « la Marmite ».

Pour partager un repas sur le **thème des « années 80 »**, Pour assister à un spectacle musical, Pour revivre les années 80 avec « dirty dancing, les Rita Mitsouko, Zouk Machine, Gilbert Montagné, la lambada... ». Il y aura la possibilité de danser, après le spectacle, pour celles et ceux qui le souhaitent.

LES TARIFS

GRATUIT

pour les cheviards de 65 ans et plus

15 € pour les cheviards de 60 à 64 ans

25 € pour les conjoints de moins de 60 ans

55 € pour les extérieurs à partir de 60 ans (*selon places disponibles*)

ETAT CIVIL

> Naissances

DENIZOT Maéline, le 31 mai 2016
CAMARA Aysé, le 11 juin 2016
TAUFOUR Tom, le 18 juin 2016
WUMBA Jaden, le 18 juin 2016
REGNA Mélyne, le 29 juin 2016
MENDES GOMES Léane, le 21 juillet 2016
BRÉMON Leeroy, le 31 juillet 2016
FRINGS Éva, le 4 août 2016
CHEVALIER Arthur, le 27 août 2016
DA COSTA FERNANDES Tom, le 14 septembre 2016
BRAZAO ESSER Anaë, le 6 octobre 2016
DE CARVALHO Talia, le 11 octobre 2016
EL MALIKI Assia, le 13 octobre 2016
DIVOUX Noa, le 10 novembre 2016

> Mariages

COHEN-SCALI Claire & VERNET Hugo, le 4 juin 2016
HUTIN Delphine & BÉNÉ Arnaud, le 18 juin 2016
MORAND Louise & BAYLE Valentin, le 8 juillet 2016
DUCASTEL Laëticia & QUESNEL Fabien, le 9 juillet 2016
DROCOURT Emilie & ANDRES DOMINGUEZ Romain, le 16 juillet 2016
LE LUEL Didier & MOULLIÈRE Laurent, le 12 novembre 2016

> Décès

BLONDEL Didier, le 6 juin 2016
ALVES MONTEIRO Isabel, le 23 juillet 2016
BOUTSAVATH Phonethip, le 15 septembre 2016
LEMONNIER ép QUINET Pierrette, le 18 septembre 2016
POTIER Patrice, le 20 septembre 2016
RAZET veuve MOROY Gisèle, le 15 novembre 2016

POLICE MUNICIPALE, PREMIER BILAN...

La volonté de l'équipe municipale est d'assurer le bien-être et la sécurité de tous afin de contribuer au bien-vivre ensemble dans le respect des biens et des personnes. La mise en place d'une police municipale était une des priorités de M. le Maire. Aujourd'hui, l'équipe est en place et remplit ses missions dans un esprit de service de proximité à l'écoute de la population.

PRÉVENTION



La PM mène des actions de prévention routière tant auprès des automobilistes que des enfants, des jeunes ou des seniors.

Depuis novembre 2016 la PM effectue des actions de prévention aux abords des écoles (*stationnements anarchiques, sécurité, conduite, réglementation, comportements à risques, etc.*).

Pour prévenir les cambriolages, la PM assure une surveillance dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

A VENIR

- Verbalisation des véhicules en infraction.
- Surveillance ponctuelle en journée, en soirée et le samedi.
- Prévention seniors (*code de la route, vols, escroqueries, cambriolages...*).
- Intensification des opérations "poids lourds"

MEDIATION



Afin de régler certains litiges entre riverains (*troubles du voisinage, différends entre voisins, agressions verbales, dégradations de biens privés, etc.*), la PM reçoit et intervient sur le terrain pour favoriser le dialogue.

Afin d'accompagner les jeunes mineurs en difficulté et les parents, la PM participe au Conseil pour les Droits et Devoirs de la Famille.

A VENIR

- Création d'un arrêté municipal sur le bruit.
- Mise en place au sein de l'école primaire d'une information sur le respect de l'autre, respect de l'adulte, prévention de la violence en partenariat avec le commissariat de Police Nationale de Moissy-Cramayel-Sénart.

SECURISATION



Les problèmes de stationnement, de circulation sont récurrents. La PM intervient régulièrement pour enlever les véhicules gênants et sécuriser les lieux lors des manifestations.

La PM assure également le filtrage des accès lors des manifestations et pratique une présence renforcée aux abords des écoles.

Afin d'assurer la sécurité des élèves, la PM participe aux exercices de confinement et PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*) dans les deux écoles.

A VENIR

- Vidéoprotection du centre culturel, du parking de l'école maternelle et des autres bâtiments communaux.
- Contrôle de la circulation des poids lourds.
- Création d'un plan communal de sauvegarde.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN QUELQUES CHIFFRES : 26 rendez-vous avec les riverains ; 23 mains courantes et 15 rapports rédigés ; 21 identifications de véhicules immobilisés ; 35 véhicules ventouses recensés et déplacés ; 6 caméras de surveillance installées ; 6 opérations "poids lourds" menées et à chaque fois, plus de 20 camions détournés.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour partir sereinement en vacances, la municipalité a mis en place l'opération tranquillité vacances depuis plusieurs années. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de remplir un formulaire et la Police Municipale assurera des rondes régulières aux abords de votre domicile durant votre absence.

Renseignements : Police Municipale au 01 64 05 32 24.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE ET ANNEXE

29 rue Charles Pathé
Place du Marché
Tél. : 01 64 05 20 22
Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la mairie

| | |
|----------|------------------------|
| Lundi | 9h - 12h ~ 14h - 17h30 |
| Mardi | 9h - 12h ~ 14h - 17h30 |
| Mercredi | 9h - 12h ~ 14h - 17h30 |
| Jeudi | 9h - 12h ~ 14h - 17h30 |
| Vendredi | 9h - 12h ~ 14h - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h30 |

POLICE MUNICIPALE

TÉL. : 01 64 05 32 24

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen

25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service scolaire

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Accueil pré et post-scolaire maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 76 92

Collège Arthur Chaussy

Tél. : 01 64 05 08 90

Collège Hyverneaux Lésigny

Tél. : 01 60 34 55 60

Lycée Blaise Pascal

Tél. : 01 64 05 22 65

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
espaceculturel@chevry-cossigny.com

Médiathèque La Canopée

infomediatheque@chevry-cossigny.com
Tél. : 01 83 85 98 21



Services médicaux locaux

Pôle Santé

4 rue René Cassin
Médecin
Aude DUNAND : 01 60 60 88 21
Dentiste
Edouard ROSSI : 01 64 05 66 89
Orthophonistes
Justine VEYSSIERE 06 25 61 03 69
Patricia BEAUSSART 06 81 34 67 38
Chloé BERTHELOT 09 70 24 75 32
Osteopathe : Céline COPPEL :
09 53 98 70 27 / 06 88 19 89 27
Infirmières
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Murielle PERALEZ : 06 74 52 87 74
Kiné Françoise BIGORNE :
01 60 62 06 72
Sophrologue Stéphanie
MOUROT-BETEGNIE 07 83 62 23 81
Psychologue Odile GERMAIN
06 02 23 44 77
Pédicure podologue Nicolas
Creusy 01.60.64.51.80

Médecin

Docteur J.C. PALACIO
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14

Kinésithérapeutes

Jacqueline DELMAS
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51
Coraline DOGNON
1 bis rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 28 93 25

Hôpital de Forcilles

consultation d'urgence 9h-23h
du lundi au vendredi.
http://hopital-forcilles.cognacq-jay.fr

Pharmacie

Monsieur DECAUP
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Maison de retraite

« La petite maison »
18 Rue Pasteur
Tél. : 01 64 05 28 23



Chevry Ambulances

Tél. : 01 64 05 98 30

Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Moissy Cramayel : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

CONSULTATION CENTRE MEDICAL
Tél. : 0 825 747 737

MEDECINS D'URGENCE

SOS MEDECINS
0820 077 505/3624
MU 77 0825 826 505

C.P.A.M.

3646 prix d'un appel local

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 64 25 07 00

Services publics

Service des impôts des particuliers

Avenue de Malibran - ZAC de la ferme d'Ayau - 77680 ROISSY EN BRIE 01.64.43.17.00

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran - Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert - Tél. : 39 49

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La Poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

URGENCE ERDF 09 726 750 77

URGENCE GAZ 0800 47 33 33

URGENCE LDE 0977 401 143

Divers

Marché - Place du marché

Mercredi de 8h à 12h30
Vendredi de 16h à 20h



S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxi'bus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi
au vendredi de 9h à 17h

Culte Protestant

Permanence tous les jours de 10h à
12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte-à-porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extraménagères (objets encombrants) le 3^e mercredi du mois.



PARM



Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...



Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h



ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Travaux Publics
VRD
Eclairage Public
Aménagement Urbain
Lotissement

9-11 Rue du Coq Gaulois
77170 Brie Comte Robert

Tél. : 01 64 05 29 66

Fax : 01 64 05 82 01

alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

www.alpha-tp.fr

FESTIVAL DE BD : OUVERT SUR 2 JOURS ! LES 20 ET 21 MAI 2017 DE 10H À 18H

Une vingtaine d'auteurs, scénaristes ou dessinateurs, dédicaceront leurs albums. Ateliers, jeux, concours...

Entrée gratuite



